

Compte rendu de la réunion du Conseil des Sages

du 08 mars 2016 à 18h00

Membres présents : Bertrand Jean-Michel, Claverie André, Clédat Françoise, Coucaud Jean-Claude, Dony Guy, Mingotaud Marie-Joseph, Olivé Jean-Claude, Tixier Jean, Villedieu Michelle (Présidente).

Membres absents : Christian Baudet, Simone Boramier, Marie Thérèse Chapelier, Michelle Falck, (excusés), Michèle Chèdemois, Gilbert Sabathier.

Ordre du jour :

- 1) La commune nouvelle
- 2) Le chemin de l'eau
- 3) Questions diverses

Point 1 : La commune nouvelle

Les démarches sont maintenant bien engagées. Une réunion a eu lieu avec des représentants de la préfecture.

Une commission constituée de 10 représentants (5 de chaque commune actuelle) va élaborer une charte avant le 30 juin prochain. Cette date limite permettra de pouvoir prétendre aux dotations allouées aux communes entreprenant une démarche de fusion (+ 5%).

Cette charte doit définir le siège de la future mairie, le nom de la commune nouvelle, la composition du nouveau conseil, le lissage des différents taux des taxes ainsi que la date de création.

Une période transitoire avec fonctionnement des 2 conseils actuels a été définie. Elle prendra fin en 2020 avec les nouvelles élections municipales qui mettront en place un seul conseil pour cette nouvelle commune.

Point 2 : Chemin de l'eau

Une balade a été organisée en février partant de Fursac et passant par le moulin de Cassat et Chabannes Judeau. A propos du lavoir de Chabanne Judeau, son accessibilité et sa rénovation ont été évoquées. Un chemin cadastré existe qui permettrait un libre accès.

Ces chemins seront également légendés et un petit guide édité.

Michelle Villedieu a présenté les projets d'aménagements du pré « du vieux chêne » qui comprendrait une « plage temporaire » (projet du club ado) ainsi qu'un sentier remontant le Peyroux avec une passerelle. Il permettrait un accès public permanent et sécurisé au bord de l'eau et au coeur du bourg. Ce projet s'intègrant au dossier redécouverte des paysages et du petit patrimoine pourrait être le point de départ des chemins de randonnées. Des renseignements

techniques ont été demandés, d'autres sont à l'étude. L'ensemble pourrait prétendre à certaines subventions.

Point 3 : Questions diverses

- Ancienne maison de retraite : la discussion s'est engagée sur son avenir : destruction, appartements à louer, maison des associations, salles de sports (lesquels seraient possibles ?)
- Accessibilité : le dossier est avancé mais est passé sous la compétence de la communauté de commune.
- Gestion des déchets : en 2017 de nouveaux containers seront mis en place. On semble s'orienter vers une personnalisation des taxes.
- Carrefour du Ris courant : des traçages au sol sont demandés pour plus de sécurité.
- Des bancs seront installés au lotissement du Ris courant.
- Des séances d'initiation à l'outil informatique pourront être organisées prochainement. Le Président du Club des Aînés donne son accord pour que ce soit par le biais de son association.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h00.